

NOMENCLATURE 8.4.  
VILLE DE LENS  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 6 DECEMBRE 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20231206-DLB10\_06122023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2023

-----  
RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA CITE 12/14  
CHARTRE SUR LA GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE  
-----

Rapporteur : Madame Laure MEPHU NGUIFO

Par délibération en date du 21 avril 2021, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur Le Maire à signer la convention relative au Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine Cité du 12/14 avec l'ensemble des partenaires. Ainsi la Municipalité s'est engagée dans la réalisation d'un ambitieux programme portant sur le patrimoine bâti des bailleurs (démolition, réhabilitation, construction de logements) ainsi que sur l'aménagement des espaces et des équipements publics (école, centre socio-culturel, requalification des espaces publics). L'objectif porté par la Collectivité est de requalifier le cadre de vie des habitants et de stimuler l'attractivité du quartier.

Cette convention prévoit également la mise en place d'un projet de gestion partenarial. Dès lors une charte Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) a été rédigée. Elle est une déclinaison du projet de gestion dans lequel tous les partenaires (Ville, la Communauté d'Agglomération et le bailleur Maisons et Cités) s'engagent à participer à l'amélioration de la qualité de vie et du service rendu aux habitants.

Cette charte est en accord avec les principes prévus dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine et du contrat de ville. Elle décline les actions visant notamment à :

- Développer la mobilité des habitants (création des pistes cyclables, création d'une nouvelle ligne de bus à haut niveau de service)
- Faire participer les habitants tout au long du projet (information à diffuser à tous les stades d'avancée du projet : magazine écho 12/14, réunion d'information conjointe, courriers...)
- Renforcer la propreté du quartier et lutter contre les dépôts sauvages,
- Gérer les espaces verts en amont et pendant les périodes travaux (entretien des terrains vacants)

Ainsi, au regard des éléments présentés, il vous est proposé :

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la charte sur la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, les avenants qui pourront être pris, ainsi que tout acte s'y rattachant.

La commission Travaux a émis un avis favorable.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le Conseil Municipal en eut délibéré.

Le Maire,

Sylvain ROBERT



Le Secrétaire de Séance,

Henri CUGIER

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**AFFICHE EN MAIRIE LE 7 DECEMBRE 2023**

=====

**SEANCE DU 06 DECEMBRE 2023 – 14H00**

=====

L'an deux mille vingt-trois, le 06 décembre, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 29 novembre 2023.

**Etaient présents** : MM. ROBERT et HANON, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. MAZURE, Mme BOURDON, M. GHEYSSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. OUDJANI, Mme LAGNIEZ, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI et MAZEREUW, M. CUGIER, Mme NION, MM. DAUBRESSE et REAL, Mme MASSET, Mmes LOURDELLE, GLEMBA et BRAET, M. LOURDEL, Mme JACKOWSKI, M. NYCZ, Mmes LEROY et LAUWERS, MM. PACH et CLAVET, Mme DAVID.

**Etaient excusés** : M. BOUKERCHA ayant donné pouvoir à M. ROBERT, Mme VAIRON ayant donné pouvoir à Mme AIT CHIKHEBBIH, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, M. HOJNATZKI ayant donné pouvoir à M. MAZURE, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, M. DUCASTEL n'ayant pas donné de pouvoir, Mme VINCENT n'ayant pas donné de pouvoir.

**Etait absent** : M. DESMARETZ.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. CUGIER, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désigné à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.



Agence Nationale  
pour la Rénovation  
Urbaine



Communauté d'Agglomération  
**Lens-Liévin**

# Charte d'engagement de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité



RESPONSABLES  
&  
SOLIDAIRES

# SOMMAIRE

PREAMBULE .....	1
LENS – Cité du 12/14 .....	4
1. Présentation du quartier et de son contexte.....	4
2. Découpage et points géographiques clés .....	5
3. Diagnostic actuel du quartier .....	5
o Diagnostic général du quartier .....	5
o Diagnostic thématique .....	6
4. Programme d'action.....	6
o Ensemble du quartier .....	6
o Sous-secteur 1 : Cité UNESCO .....	9
o Sous-secteur 2 : Cité Jardin .....	12
o Sous-secteur 3 : Secteur de la Bourdonnais .....	14
5. Modalité de participation des habitants.....	15
o Participation actuelle et le démarrage de la phase chantier .....	15
o Gestion post-chantier .....	15
LIEVIN – QUARTIER VENT DE VISE / JEAN LEBAS .....	16
1. Présentation du quartier et de son contexte.....	16
2. Découpage et points géographiques clés .....	17
3. Diagnostic actuel du quartier .....	17
o Diagnostic général du quartier .....	17
o Diagnostic thématique .....	18
4. Programme d'action.....	19
5. Modalité de participation des habitants.....	21
AVION – QUARTIER REPUBLIQUE .....	22
1. Présentation du quartier et de son contexte.....	22
2. Découpage et points géographiques clés .....	23
3. Diagnostic actuel du quartier .....	23
o Diagnostic général du quartier .....	23
o Diagnostic thématique .....	24
4. Programme d'action.....	26
o Sous-secteur 1 : Secteur des « non chauffés » .....	26
o Sous-secteur 2 : Zones de diversification .....	26
o Sous-secteur 3 : Cœur de quartier .....	27
o Sous-secteur 4 : Rue d’Hellemmes .....	28
5. Modalité de participation des habitants.....	28
MODALITES DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA GUSP .....	30
1. Modalités de pilotages .....	30
2. Mise en œuvre opérationnelle .....	31
3. Objectifs d’insertion .....	31
SUIVI ET EVALUATION DU DISPOSITIF .....	33
DUREE DE LA CHARTE .....	33
SIGNATURES .....	34

## PREAMBULE

La présente charte vient fixer les modalités de mise en œuvre ainsi que les actions affiliées dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) en accord avec les règles et mises en œuvre prévues dans le cadre du NPNRU ainsi que le contrat de ville.

Lancé en 2014, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) prévoit la transformation profonde des quartiers prioritaires de la politique de la ville en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics afin de favoriser la mixité dans ces territoires.

Le contrat de Ville pour la période 2015-2023, signé le 27 juin 2015 vise à déployer le projet de développement social économique et urbain dans les quartiers prioritaires. Il repose sur 4 piliers : l'amélioration de l'inclusion et du développement de la cohésion sociale ; l'amélioration de l'habitat, du cadre de vie et de l'environnement ; le renforcement de l'attractivité des QPV ; l'égalité des chances en qualité d'axe transversal.

Conformément au règlement général de l'ANRU, relatif au NPNRU, et en corrélation avec les orientations du contrat de ville, le porteur de projet, en lien avec les acteurs concernés, s'engage à mettre en place un projet de gestion partenarial, pluriannuel et territorialisé. Il est articulé au contenu et au phasage du projet de renouvellement urbain et coconstruit avec les habitants et usagers des quartiers concernés. L'objectif est d'améliorer la gestion urbaine des quartiers concernés par le projet de renouvellement urbain dans l'attente de sa mise en œuvre, d'intégrer les enjeux de gestion, d'usage et de sûreté dans la conception des opérations d'aménagement et immobilières, d'accompagner le déploiement des chantiers et d'anticiper les impacts du projet urbain sur les usages, les responsabilités, les modalités et les coûts de gestion des gestionnaires.

La notion de gestion urbaine et sociale de proximité (GU(S)P) émerge d'une note de cadrage en 1999 et est définie comme « une réponse qualitative que les pouvoirs publics, les villes et les bailleurs sociaux peuvent apporter aux attentes de la population, par une démarche dynamique intégrant leur participation active ». Elle prend toute sa dimension dans le cadre de la mise en place du NPNRU puisque la loi exige que les projets de rénovation urbaine soient accompagnés de conventions de gestion urbaine de proximité. La gestion urbaine constitue un enjeu majeur pour la réussite d'un projet de renouvellement urbain.

La présente charte affirme donc que la gestion urbaine et sociale de proximité est à la fois une démarche transversale qui affirme que l'organisation et la gestion des quartiers ne peut être appréhendée sous un angle exclusivement technique mais doit intégrer une dimension sociale (prise en compte de l'utilisateur dans l'aménagement et la gestion des espaces, mobilisation des acteurs de proximité pour une meilleure compréhension des phénomènes à l'œuvre, des pratiques et habitudes...) ; mais également une méthode de construction des actions qui requiert du partenariat, du dialogue avec les habitants et usagers, un décloisonnement des approches en faisant travailler ensemble des professionnels d'horizons divers ; et un outil de veille qui fait apparaître et remonter les dysfonctionnements repérés sur le quartier et les relaie, lorsqu'il ne s'agit pas de problématique de GUSP, dans les dispositifs adaptés (ex. problème de tranquillité dans le CLSPD...) ; ainsi qu'une

démarche proactive qui n'agit pas seulement en réactions aux dysfonctionnements mais les anticipe pour mieux concevoir les aménagements et mieux organiser la gestion des quartiers.

La GUSP est donc l'ensemble des mesures qui contribuent à améliorer le cadre de vie des habitants, quelle que soit sa domanialité, grâce à une organisation claire et structurée des différents partenaires intervenant sur le secteur.

Les domaines concernés sont notamment : l'ambiance urbaine, la propreté des espaces publics et privés, les mobilités et les déplacements, la gestion des déchets, la gestion transitoire des chantiers, la relation avec les usagers et l'accès aux services.

La GUSP vient améliorer le quotidien des habitants et des usagers des quartiers en renouvellement. Il en ressort trois enjeux :

- Durant la phase d'élaboration du projet, la gestion urbaine et sociale de proximité permet de comprendre les usages et d'interroger l'impact du projet sur l'organisation du quartier ;
- Faciliter la gestion du quartier pendant la phase chantier ;
- Anticiper au mieux les transformations apportées par le projet urbain au plan de gestion afin d'assurer dans la durée une certaine qualité de l'exploitation et de l'utilisation.

Il convient d'anticiper les questions de gestion en phase de définition des projets d'aménagement pour concevoir un projet durable, raisonné et rationalisé en tenant compte des réalités des besoins des usagers, du terrain, des moyens mis à disposition des collectivités, des bailleurs et des acteurs intervenant sur le cadre de vie afin de pérenniser les investissements réalisés.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, en sa qualité de porteur de projet et disposant de la compétence « Politique de la Ville », a d'ores et déjà impulsé une dynamique à l'échelle de l'ensemble des 21 quartiers prioritaires qui composent son territoire avec l'organisation d'une formation action qui s'est déroulée au cours de 5 sessions en 2021 afin de former les différents professionnels à la notion de GUSP ainsi qu'à sa mise en œuvre opérationnelle.

La CALL va porter un programme de gestion urbaine et sociale de proximité sur les trois quartiers en partenariat avec les villes et les bailleurs (via l'équipe projet). Les objectifs de la G.U.S.P déclinent les piliers du contrat de ville suivants :

- ⇒ Améliorer l'inclusion sociale et développer la cohésion sociale :
  - Valoriser les acteurs du territoire ;
  - Favoriser l'insertion professionnelle, l'accès aux droits et à la santé.
- ⇒ Améliorer l'habitat, le cadre de vie et l'environnement :
  - Améliorer la qualité résidentielle avec des logements adaptés et de qualité ;
  - Favoriser des parcours résidentiels positifs ;
  - Lutter contre la précarité énergétique.
- ⇒ Renforcer l'attractivité des QPV :
  - Favoriser le développement économique des quartiers ;
  - Développer une mixité fonctionnelle et une offre de services de proximité ;
  - Promouvoir la mobilité et l'usage du numérique.

L'ensemble des partenaires opérationnels est concerné, de même que les acteurs de terrain :

- Le porteur de projet : la CALL ;
- Les communes concernées (Lens, Avion, Liévin) ;

- Les bailleurs sociaux (Maisons et Cités, Pas de Calais Habitat, SIA Habitat) ainsi que tous les services concernés au sein des différents organismes ;
- La DDTM ;
- L'ensemble des partenaires et acteurs locaux qui seront amenés, dans le cadre des actions, à intervenir sur les quartiers ;

L'ensemble des parties mettra en œuvre la présente charte tout en respectant les différents objectifs fixés, notamment sur la participation des habitants tout au long du projet, mais également au regard de la Charte d'insertion de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

# LENS – Cité du 12/14

## 1. Présentation du quartier et de son contexte

Le quartier prioritaire de la Ville de Lens retenu dans le cadre du NPNRU est la cité du 12/14. La Cité minière du 12 est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le quartier est composé d'anciennes maisons de mines conventionnées LLS (Logements Locatifs Sociaux) et appartenant au bailleur Maisons et Cités. Les logements, fortement dégradés avec une vacance importante, ont légitimé l'émergence du projet NPNRU qui a permis d'engager des opérations de démolition et/ou de rénovation, selon les situations.

Situées d'est en ouest entre les routes de Béthune et de La Bassée, et du Nord au Sud, entre la rocade minière et le site de l'hôpital, le quartier est à proximité immédiate du centre-ville et de l'essentiel des sites et équipements structurants de l'agglomération (stade Bollaert, IUT, Louvre Lens, Faculté Jean Perrin, AquaLens).

La cité du 12 bénéficie d'une situation privilégiée qui assoit son potentiel de développement. La structure urbaine repose sur des axes historiques qui organisent la cité autour d'espaces publics, d'équipements (école, centre socio-culturel...) et de l'église St Édouard.

La cité 14 se définit comme une cité jardin, peu dense, avec différentes typologies de maisons individuelles ou mitoyennes, entourées de jardins.

La cité du 12/14 compte 2 380 habitants (2011). Une baisse de la population est à noter sur le territoire jusqu'en 2020 avec un regain de population sur les trois dernières années. Par ailleurs cette baisse de la population concerne plus spécifiquement le périmètre du quartier, s'expliquant notamment par la disparition progressive des ayants-droits (26% de la population du quartier), mais également par l'organisation de la vacance rendue nécessaire pour pouvoir engager les travaux de rénovation. De plus, la population se caractérise par une grande fragilité socioéconomique (taux de chômage de 38%) ; mais aussi un nombre important de familles monoparentales (20% des ménages).

En termes d'équipement, la cité comprend deux écoles, une antenne du centre social, une salle polyvalente (salle HOUDART) et une salle plurivalente en cours de construction. L'ancien CAJ (Centre Animation Jeunesse) fera l'objet d'une étude de programmation visant à le transformer en centre socio-culturel, avec une structure adaptée aux attentes et dynamique du quartier. Une nouvelle ligne BHNS doit desservir l'hôpital en cours de construction (livraison prévue pour 2027), en passant par le cœur de quartier.

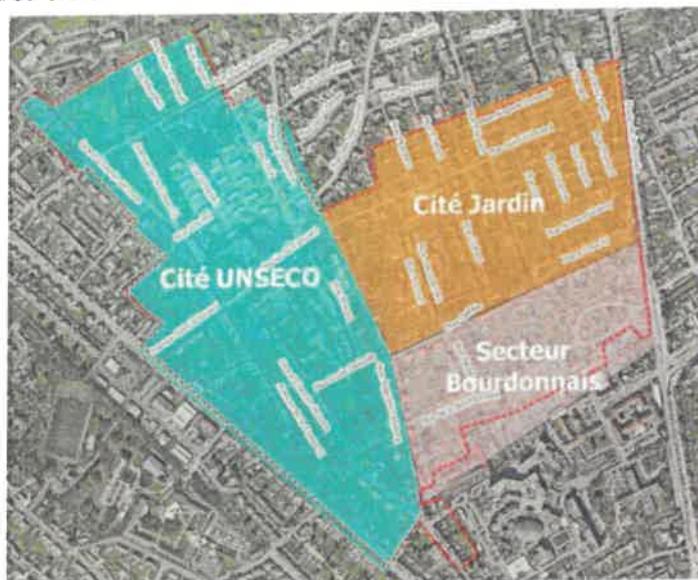
Avec ses aménités, sa situation, et l'ensemble des atouts dont il dispose, ce quartier a vocation à maintenir une offre de logements locatifs sociaux individuels abordables tout en favorisant la mixité sociale par le développement de nouveaux produits logement en réhabilitation/vente du patrimoine existant ou en construction neuve. Au regard des spécificités patrimoniales du quartier (classement UNESCO, périmètre de protections des monuments historiques), les opérations devront s'inscrire dans le respect des caractéristiques qui font la qualité urbaine, architecturale et paysagère du site, et sa VUE (valeur universelle exceptionnelle).

Le projet prévoit la réhabilitation et la vente de 73 logements appartenant à Maisons et Cités, dont 61 logements inscrits au programme opérationnel validé. Les logements seront principalement proposés en T3 et T4 afin d'attirer un public familial.

## 2. Découpage et points géographiques clefs

Le quartier peut être découpé en 3 secteurs géographiques clés qui rencontrent plus ou moins les mêmes problématiques et qui seront impactés dans les prochaines années par des travaux lourds de restructuration.

- Cité Unesco ;
- Cité Jardin ;
- Secteur de la Bourdonnais.



## 3. Diagnostic actuel du quartier

### o Diagnostic général du quartier

Les forces du quartier sont les rues calmes de la Cité Jardin, les grands espaces verts du parc de Jeu de Balle, la Place Cauchy, le cadre bâti agréable dans les secteurs réhabilités, la vie associative et le centre socioculturel, ainsi que certains monuments historiques au caractère architectural notable.

Les faiblesses actuelles sont : l'image négative du quartier, les nombreux dépôts sauvages, la dégradation des chantiers ainsi que le vol de matériaux, la mauvaise utilisation des bornes de collecte des déchets, les nuisances liées aux chantiers, le mauvais entretien des végétaux, en particulier en limites de propriété, avec des limites de prestation à clarifier entre les locataires / propriétaires, les bailleurs et la ville, et des délais de rétrocession qui entraînent des contraintes pour les habitants (problématique de l'éclairage public).

Les opportunités sur le quartier sont nombreuses : au regard de ses atouts en termes de qualité architecturale et paysagère, et sous réserve d'une coordination efficace et de l'anticipation des questions de gestion ultérieure, il peut être affirmé que le quartier dispose d'atouts pour engager un changement d'image rapide au travers des opérations découlant du projet de renouvellement urbain : amélioration du cadre de vie des habitants et de la qualité des logements, amélioration de la qualité de service et de l'accessibilité aux équipements du fait de la réhabilitation du groupe scolaire, ainsi que la création d'une salle plurivalente. Enfin, les espaces publics seront requalifiés avec le développement de lieux de vie sociale et de convivialité (jeux, mobilier urbain ...) qui assoiront l'attractivité du quartier et renforceront la centralité.

Les menaces sont liées à l'accentuation des problématiques/menaces initiales : nuisances engendrées par les chantiers qui vont croissant (gestion des interfaces, accessibilité et desserte...), vacance des logements en attente de réhabilitation et sur certains bâtiments (CAJ) générant des dépôts sauvages, du squat, une vision délétère dégradée, délais liés aux situations subies (sinistres et dégradations), ...

## ○ Diagnostic thématique

Les thématiques mises en avant dans le cadre de la GUSP sont :

### - La propreté des espaces publics-privés : dépôts sauvages et gestion des déchets ménagers

Depuis de nombreuses années, les terrains vacants de Maisons et Cités sont le théâtre de dépôts sauvages en tous genres (matériaux de chantiers, végétaux, déchets ménagers...). Cette situation d'hyper-visibilité des déchets s'est accentuée avec l'installation des bornes de collecte de déchets dont les habitants font une mauvaise utilisation (taille de sac poubelle non adapté aux bornes ou paresse générant des dépôts en pied de bornes...). Il y a également un sujet concernant l'entretien des terrains en limite de l'espace public (avant des logements ou espaces dont le statut n'est pas très clair entre privé et public).

### - Les problématiques de stationnement

La question du stationnement est un sujet très important et une préoccupation majeure pour les habitants de la cité, avec une situation actuelle problématique : l'absence de stationnement privatif combiné à la volonté de se garer au plus près entraîne de nombreux désagréments (véhicule à cheval sur les trottoirs, stationnement anarchique à la sortie des écoles, mauvaise utilisation des places de stationnement privées lorsqu'elles existent...)

### - Gestion de chantier :

Depuis quelques années, les travaux de réhabilitation ou de démolition de Maisons et Cités ont démarré avec des répercussions à la fois pour le bailleur mais également pour les habitants. Les chantiers sont l'objet de nombreuses dégradations et de vols qui ont pour conséquence des retards sur les plannings travaux. Ces chantiers entraînent des désagréments pour les riverains avec des plaintes qui portent sur la propreté des chantiers, ceux-ci décriant des entreprises certaines fois peu respectueuses de réduire leur impact sur les habitants à immédiate proximité...

### - Sécurité et tranquillité publique : incivilités et délinquance

Depuis quelques années, la Cité du 12/14 est le théâtre de nombreuses incivilités et de délinquance avec des maisons incendiées, un incendie du gymnase du groupe scolaire, des manquements au code de la route et vitesses intempestives, des vols dans les jardins et tentative de cambriolage...

## 4. Programme d'action

Le quartier dans son ensemble est concerné par les mêmes problématiques. Des actions seront mises en place à l'échelle du quartier et des actions plus spécifiques seront menées sur des secteurs géographiques plus précis en fonction de la problématique de chacun de ces sous-secteurs.

### ○ Ensemble du quartier

#### - Gestion des dépôts sauvages et des déchets

La Cité est en général le théâtre de nombreux dépôts sauvages, depuis quelques années, la Ville et les partenaires ont mis en place des actions afin de lutter contre cela.

**Gestion actuelle / Dépôts sauvages et déchets**

Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Tour de quartier avec la ville, la CALL et les bailleurs. Ces tours de quartiers auront lieu à la place de certaines réunions équipes projets.	Ville	2019
2	Prévention lors des réunions d'informations conjointe avec intervention du service gestion des déchets de la CALL (rappel consigne de tri et localisation des déchèteries)	Ville / CALL	2021
3	Prévention dans le magazine du projet / Rappel des consignes de tri et des déchèteries	Ville	2021
4	Mise en place d'ateliers et de sensibilisations au réemploi pour lutter contre les dépôts sauvages par l'association Récup'TRI	Bailleur	2021
5	Ramassage des déchets 2 fois par mois sur les rues Cook et Chaplain par l'association Récup'TRI	Bailleur	2021

**Gestion phase chantier / Dépôts sauvages et déchets**

Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Une attention particulière accordée au positionnement des bennes sur les chantiers	Ville & Bailleur	2023
2	Tour de quartier avec la ville, la CALL et les bailleurs. Ces tours de quartiers auront lieu à la place de certaines réunions équipes projets.	Ville	2023
3	Mise en place de diagnostics en marchant avec un collectif d'habitants / conseillers de quartier / bailleur pour lister les dysfonctionnements liés à la propreté du quartier	Ville & Bailleur	2023
4	Création de « prairies vertes » sur les parcelles vides	Bailleur	2024
5	Gestion de poubelles sur les terrains du bailleur	Bailleur	2023
6	Création d'un espace convivial (tables de pique-nique) près de la rue Cook et entretien de cet espace part le bailleur.	Bailleur	2023

**Gestion phase post chantier / Dépôts sauvages et déchets**

Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Actions de sensibilisation auprès des habitants sur la gestion des déchets	CALL	2025
2	Tour de quartier avec la ville, la CALL et les bailleurs. Ces tours de quartiers auront lieu à la place de certaines réunions équipes projets.	Ville	2024
3	Mise en place de diagnostic en marchant avec un collectif d'habitants / conseillers de quartier / bailleur pour lister les dysfonctionnements liés à la propreté du quartier	Ville	2024

Gestion des espaces verts

**Gestion actuelle / Gestion des espaces verts**

Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Création de « prairies vertes » sur les parcelles vides	Bailleur	2024

2	Entretien des haies sur les parcelles locatives et communication auprès des habitants sur les règles attenantes (hauteur, taille)	Bailleur	2023
3	Entretien des terrains vacants (fauchage)	Bailleur	2022

Gestion post chantier / Gestion des espaces verts			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Création de « prairies vertes » sur les parcelles vides	Bailleur	2024
2	Entretien des haies sur les parcelles locatives et communication auprès des habitants sur les règles attenantes	Bailleur	2023
3	Plantation de prairie enherbée.	Bailleur	2027

### Relation avec les usagers

Tous au long du projet de renouvellement urbain de la cité, les habitants seront associés à la rénovation de leur quartier via de nombreuses actions.

Gestion phase chantier / Relation avec les usagers			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Ouverture d'une maison des projets au cœur du quartier. Lieu d'information et d'échange avec les habitants sur le projet de renouvellement du quartier	Ville	2018
2	Permanence du renouvellement urbain 2 fois par mois	Ville	2019
3	Permanence de M&C tous les mercredis après-midi sur RDV	Bailleur	2022
4	Diffusion d'un magazine d'information sur le projet de renouvellement urbain	Ville	2020
5	Organisation tous les 3 mois de réunion d'information conjointe sur l'avancée du projet de renouvellement urbain	Ville / Bailleur	2019
6	Organisation ateliers de concertation dans le cadre de l'AMO sur les espaces publics	Ville	2021
7	Organisation par le centre socio-culturel Flament de l'atelier « ça papote » afin de recueillir la parole des habitants sur le quartier	Ville	2019
8	Permanence des élus au CSC sur RDV (lundi matin)	Ville	2019
9	Organisation ateliers de concertation avec la Moe pour la requalification des espaces publics (maitrise œuvre)	Ville	2023
10	Création d'une visière dans les palissades de chantier les afin de voir les travaux effectués sur la salle plurivalente	Ville	2023

Gestion phase chantier / Relation avec les usagers			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Permanence du renouvellement urbain 2 fois par mois	Ville	2019
2	Permanence de M&C tous les mercredis après-midi sur RDV	Bailleur	2022
3	Diffusion d'un magazine d'information sur le projet de renouvellement urbain	Ville	2020
4	Organisation tous les 3 mois de réunion d'information conjointe sur l'avancée du projet de renouvellement urbain	Ville / Bailleur	2019

5	Organisation par le centre socio-culturel Flament de l'atelier « ça papote » afin de recueillir la parole des habitants	Ville	2019
6	Permanence des élus au CSC sur RDV	Ville	2019
7	Transmission de courrier d'information aux habitants pour prévenir du démarrage des travaux (date de début/ durée / date de fin prévisionnelle)	Ville / Bailleur	2023
8	Distribution de raticide	Ville	2022
9	Expérimentation de distribution de « sacs à caca » aux habitants	Ville	2023
<b>Gestion phase post chantier / Relation avec les usagers</b>			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Permanence de M&C tous les mercredis après-midi sur RDV	Bailleur	2022
2	Organisation par le centre socio-culturel Flament de l'atelier « ça papote » afin de recueillir la parole des habitants sur le quartier	Ville	2019
3	Permanence des élus au CSC sur RDV	Ville	2019
4	Actions de sensibilisation auprès des habitants sur la gestion des déchets	CALL	2025
5	Action de Sensibilisation des habitants relative à l'utilisation du logement (en matière énergétique et concernant la Ventilation de l'habitation) - Maisons et Cités Echéance 2025.	Bailleur	2025

- Tranquillité et sécurité publique

<b>Gestion actuelle / Tranquillité et sécurité publique</b>			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Mise en place d'une police municipale	Ville	2019
2	CLS	Ville / CALL / Bailleur	2019

o **Sous-secteur 1 : Cité UNESCO**

- La gestion de chantier

La cité UNESCO est la partie du quartier où va se concrétiser sur plusieurs années d'importants travaux de requalification des logements, des espaces publics et des équipements publics. La gestion de chantier dans ce secteur est importante et primordiale pour permettre de maintenir la vie de quartier.

En fonction des différents chantiers de la Ville ou du bailleur les actions suivantes seront mises en place :

Gestion actuelle / Chantier salle plurivalente			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Mise en place d'un périmètre de sécurité à la fois sur le domaine public et dans l'enceinte de l'école	Ville	Été 2022
2	Visites du chantier de la salle plurivalente avec les élèves et professeurs	Ville	2022
3	Installation de la base vie (sur un secteur qui ne perturbe pas la circulation automobile et piétonne)	Ville	2022
4	Gestion du bruit pour ne pas perturber les élèves	Ville	2022

Gestion en phase chantier / AEP – GS MC – Résidentialisation			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Mise en place de déviation lors des travaux sur les espaces publics/ panneaux de signalisation	Ville	2025
2	Nettoyage de la voirie régulièrement	Ville / Bailleur	2023
3	Transmission d'un courrier d'information + réunion avec les parents d'élèves pour annoncer les travaux sur le groupe scolaire	Ville	2026
4	Installation de périmètre de sécurité autour des chantiers	Ville / Bailleur	2025
5	Prévoir dans le marché une partie nettoyage des espaces publics par le bailleur (vis, clous)	Ville / Bailleur	2023
6	Accompagnement des habitants sur de déplacement et la régularisation des équipements présents dans les jardins	Bailleur	2023
7	Prévention auprès des locataires sur la bonne utilisation des nouveaux stationnements	Bailleur	2024

- La pérennisation des aménagements et des équipements

Dans le cadre de la requalification des espaces publics et des équipements une attention particulière est accordée à la place des habitants dès l'élaboration du projet pour une bonne appropriation.

Gestion actuelle / Pérennisation des aménagements et des équipements			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Organisation d'ateliers de concertation avec les habitants dans le cadre de l'AMO sur les espaces publics	Ville	2021
2	Organisation d'une rencontre avec l'association des parents d'élèves dans le cadre de l'AMO Jean Macé	Ville	2021
3	Organisation de visites de chantier de la salle plurivalente avec l'équipe éducative et les élèves pour présentation et explication du projet	Ville	2023
4	Organisation d'une concertation avec les habitants sur les jeux à mettre en place sur le parc du sablier	Ville	2024
5	Présentation du projet de requalification lors des réunions d'information conjointe	Ville	2023

Gestion Phase chantier / Pérennisation des aménagements et des équipements			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Organisation d'une après-midi plantation avec les élèves de l'école Jean-Macé dans le cadre de la requalification des espaces publics	Ville	2027
2	Visites du chantier de l'école avec les parents d'élèves et habitants du quartier	Ville	2027
3	Visites de chantier avec les adhérents du CSC sur le site du nouveau centre social	Ville	2027
4	Actions de sensibilisation auprès des habitants sur la gestion des déchets	CALL	2025
Gestion Post Chantier / Pérennisation des aménagements et des équipements			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Organisation d'une cérémonie d'inauguration de la salle plurivalente + visite du nouvel équipement avec explication de son usage	Ville	2023
2	Organisation d'une cérémonie d'inauguration de l'école Jean Macé + visite de site et explication du nouveau fonctionnement	Ville	2028
3	Organisation d'une cérémonie d'inauguration du nouveau CSC + visite de site et explication de son usage	Ville	2028

- La gestion du stationnement

Le quartier et plus particulièrement le secteur de la Cité UNESCO est concerné par des problèmes de stationnement que la municipalité essaie de résoudre.

Gestion actuelle / Stationnement			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Marquage au sol de stationnement le long de l'Avenue de la Fosse 12 et Grand chemin de Loos afin de lutter contre le stationnement anarchique	Ville	2019
2	Concertation locative avec les habitants Avenue de la Fosse 12 et Grand Chemin de Loos sur le projet de résidentialisation	Bailleur / Ville	2023
Gestion phase chantier / Stationnement			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Mise en place d'un plan de stationnement provisoire	Ville	2024
2	Mise en place d'arceaux pour privatiser les places du bailleur	Bailleur	2024
Gestion phase post chantier / Stationnement			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Mise en place d'actions de sensibilisation pour la bonne utilisation des places de stationnement à l'arrière des logements	Bailleur	2024

○ **Sous-secteur 2 : Cité Jardin**

- **La gestion de chantier**

La cité jardin est la partie du quartier où vont se concerter sur plusieurs années d'importants travaux de requalification des logements, des espaces publics et de construction de nouveaux logements. La gestion de chantier dans ce secteur est importante et primordiale pour permettre de contenir les nuisances et préserver la quiétude du quartier. En fonction des différents chantiers de la Ville, du bailleur ou des futurs promoteurs, les actions suivantes seront mises en place :

<b>Gestion en phase chantier / AEP – Réhabilitation – Diversification – construction neuf</b>			
<b>Action N°</b>	<b>Libellé de l'Action</b>	<b>Responsable</b>	<b>Echéance</b>
1	Mise en place de déviations lors des travaux sur les espaces publics	Ville	2024
2	Nettoyage de la voirie régulièrement	Ville / Bailleur	2024
3	Réflexion avec les entreprises sur l'installation des bases vies afin de perturber le moins possible la vie de quartier	Ville	2024
4	Installation de périmètre de sécurité autour des chantiers	Ville / Bailleur	2024
5	Mise en place de constat d'huissier lors des travaux de réhabilitation de M&C sur les logements privés (avant travaux).	Bailleur	2023

- **La pérennisation des aménagements et des équipements**

Dans le cadre de la requalification des espaces publics, une attention particulière est accordée à la place des habitants dès l'élaboration du projet pour une bonne appropriation.

<b>Gestion actuelle / Pérennisation des aménagements et des équipements</b>			
<b>Action N°</b>	<b>Libellé de l'Action</b>	<b>Responsable</b>	<b>Echéance</b>
1	Organisation de concertation avec les habitants sur le fonctionnement de la place Cauchy	Ville	2023
2	Explication du projet et des usages lors des réunions d'information conjointe	Ville / Bailleur	2024
<b>Gestion Chantier / Pérennisation des aménagements et des équipements</b>			
<b>Action N°</b>	<b>Libellé de l'Action</b>	<b>Responsable</b>	<b>Echéance</b>
1	Organisation d'un après-midi plantation avec les habitants du quartier dans le cadre de la requalification des espaces publics	Ville	2026
2	Actions de sensibilisation auprès des habitants sur la gestion des déchets	CALL	2025
<b>Gestion post Chantier / Pérennisation des aménagements et des équipements</b>			
<b>Action N°</b>	<b>Libellé de l'Action</b>	<b>Responsable</b>	<b>Echéance</b>
1	Panneaux explicatifs pour comprendre certains aménagements comme par exemple les « noues » et leur utilité	Ville	2028

- Mobilité et Déplacement

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier, la ville va accorder une attention particulière à la cité jardin afin de lui redonner son caractère résidentiel.

Gestion actuelle / Mobilité et déplacement			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Mise en place d'une « Zone 30 » rue St Edouard + chicanes	Ville	2018
2	Mis en place de « STOP » sur la rue St Edouard	Ville	2018
3	Aménagement d'un passage piéton devant le centre social	Ville	2020
4	Organisation d'ateliers de concertation dans le cadre du marché de Moe des espaces publics : Réflexion avec les habitants sur l'apaisement de la rue St Edouard et de la Place Cauchy	Ville	2023
Gestion phase chantier/ Mobilité et déplacement			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Mise en place d'un nouveau plan de circulation afin d'apaiser la circulation dans la cité jardin en renforçant le caractère résidentiel	Ville	2025
Gestion phase post chantier/ Mobilité et déplacement			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Création de pistes cyclables afin de développer les modes doux	Ville	2028
2	Création d'une nouvelle ligne de BHNS rue de la Bourdonnais	Ville	2028

- Gestion des espaces verts

La Cité jardin comprend de nombreux espaces verts qui se caractérisent par les jardins privatifs appartenant principalement à Maisons et Cités et entretenus par les locataires. Dans le cas, des terrains vacants une gestion est mise en place.

Gestion actuelle / Gestion des espaces verts			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Entretien des espaces verts domaine public	Ville	2019
2	Fauchage des parcelles vacantes	Bailleur	
Gestion Post chantier / Gestion des espaces verts			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Plantation d'essences végétales sobres en entretien (type graminées) / fauchage 1 à 2 fois par an	Ville	2028

○ **Sous-secteur 3 : Secteur de la Bourdonnais**

- La gestion de chantier

Le secteur de la Bourdonnais est le secteur qui connaît le plus de travaux de démolition, les terrains étant destinés, à termes, à de nouveaux projets, et à de l'agriculture urbaine en gestion transitoire pour partie, une ferme urbaine pérenne étant projetée sur « l'œil de la Bourdonnais ».

Gestion actuelle / Chantier de démolition			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Installation d'un périmètre de sécurité aux abords des chantiers	Bailleur	2019
2	Fermeture de rue pour sécurisation du périmètre	Bailleur	2022
3	Constat d'huissier sur les logements privés	Bailleur	2019
Gestion en phase chantier / AEP – Constructions neuves			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Mise en place de déviation lors des travaux sur les espaces publics	Ville	2025
2	Nettoyage de la voirie au besoin	Ville / Bailleur	2025
3	Réflexion avec les entreprises sur l'installation des bases vies afin de perturber le moins possible la vie de quartier	Ville / Bailleur	2025
4	Installation de périmètre de sécurité autour des chantiers	Ville / Bailleur	2025
5	Mise en place de constat d'huissier pour la voirie lors des travaux de réhabilitation de M&C	Futurs promoteurs	
6	Mise en de constat d'huissier concernant le nettoyage de la voirie	Futurs promoteurs	

- La pérennisation des aménagements et des équipements

Dans le cadre de la requalification des espaces publics et des équipements une attention particulière est accordée à la place des habitants dès l'élaboration du projet pour une bonne appropriation.

Gestion Actuelle / Pérennisation des aménagements et des équipements			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Explication du projet et des usages avec les habitants sur le fonctionnement des aménagements le long de la rue de la Bourdonnais	Ville	2023/2024

Gestion Post chantier / Mobilité et déplacement			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Elargissement de la rue de la Bourdonnais avec création de piste cyclable	Ville	2026

## 5. Modalité de participation des habitants

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier, les habitants ont une place centrale dans l'élaboration du projet et dans la vie de quartier d'aujourd'hui et de demain. Ils sont associés aux différentes étapes de l'évolution du quartier via des actions réflexives et de terrain tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet urbain.

Leur participation est prévue sur deux temps : aujourd'hui, qui découle sur la phase chantier et la gestion post chantier.

### ○ Participation actuelle et le démarrage de la phase chantier

Aujourd'hui des actions sont d'ores et déjà mises en place comme des aménagements de la voirie suite à des demandes d'habitant. L'objectif étant d'apaiser la circulation dans le quartier (panneaux STOP, zone 30, stationnement, coussin berlinois).

Outre ces actions, on peut distinguer quatre typologies de participation :

- L'information des habitants : réunion d'information conjointe, article dans le magazine « l'écho du 12/14 », ouverture de la maison des projets avec des permanences de la ville, du bailleur afin de renseigner les habitants sur le projet. Il sera également porté une attention particulière à la transmission des informations pendant la phase chantier : dates de démarrage et de fin des travaux, plannings de réalisation, information des différents changements notamment des nouveaux plans de circulation ;
- La concertation : organisation d'ateliers de concertation dans le cadre du marché d'AMO et la MOE sur les espaces publics, la restauration du groupe scolaire, du CAJ.
- Des instances de concertation locales seront également mises en place pour les opérations relatives aux logements ;
- Des visites terrains sont prévues avec les habitants notamment le chantier de la salle polyvalente. Des diagnostics « en marchant » auront également lieu sur différents sites du quartier ;
- La réflexion des habitants avec la mise en place d'ateliers de sensibilisation au réemploi avec l'association Récup'tri mais aussi un atelier « ça papote au CSC » pour récolter la parole des habitants sur les problèmes rencontrés dans le quartier, organisation de temps de plantations dans le quartier avec les habitants et les écoles.

### ○ Gestion post-chantier

- Organisation de cérémonies d'inauguration des équipements, visites et explications des différents fonctionnements ;
- Mise en place d'actions de sensibilisation à la bonne utilisation des bornes enterrées avec l'intervention de l'ensemble des acteurs (CALL, bailleurs, ville) ;
- Mise en place d'actions de sensibilisation à la bonne utilisation des places de stationnement ;
- Mise en place de panneaux explicatifs et de différentes communications sur l'aménagement des espaces publics (noues ...).

# LIEVIN – QUARTIER VENT DE VISE / JEAN LEBAS

## 1. Présentation du quartier et de son contexte

Avec 6 792 habitants, le QPV Calonne - Marichelles - Vent de Bise regroupe une réalité socio-économique préoccupante (données 2018) : les personnes seules représentent 35% des ménages, les bas revenus concernent 61,3% de la population et la part d'allocataires dont le revenu est composé à 100% de prestations sociales y est de 33,4. Le taux d'emploi est de 37% avec une part des emplois précaires de 23,7% et des emplois à temps partiel qui représentent 23,4%, le taux de chômage étant lui de 39,6%.

Le programme de renouvellement urbain porte sur le secteur Vent de Bise – Jean Lebas situé à l'entrée Ouest de la commune, qui regroupe environ 1 400 habitants et 402 logements collectifs en R+3 au sein d'un tissu d'habitat individuel. La population du Vent de Bise - Jean Lebas est précaire, la part des ménages imposés est de 18.7%, la part des couples avec enfants et des familles monoparentales est élevée. La majorité des ménages dispose de revenus inférieurs à 60% des plafonds HLM.

Ce secteur de vie correspond à l'entrée Ouest de la ville et de l'agglomération, et comprend :

- La partie Sud de la ZAC Tranchée de Calonne (au-dessus de l'IEM – Institut d'Education Motrice) ;
- Les résidences du Vent de Bise ;
- La copropriété « Les 4 vents » (retenue comme copropriété fragile par l'ANAH) ;
- La cité minière Rollencourt ;
- Les résidences Jean Lebas ;
- Les maisons individuelles privées (lotissements et le long de l'avenue De Lattre de Tassigny) ;
- La partie Nord du Pôle d'excellence sportif (parc de Rollencourt) ;
- Le secteur Tassigny avec le parc des Equipages, la halle de Tennis et le centre aquatique Nauticaa.

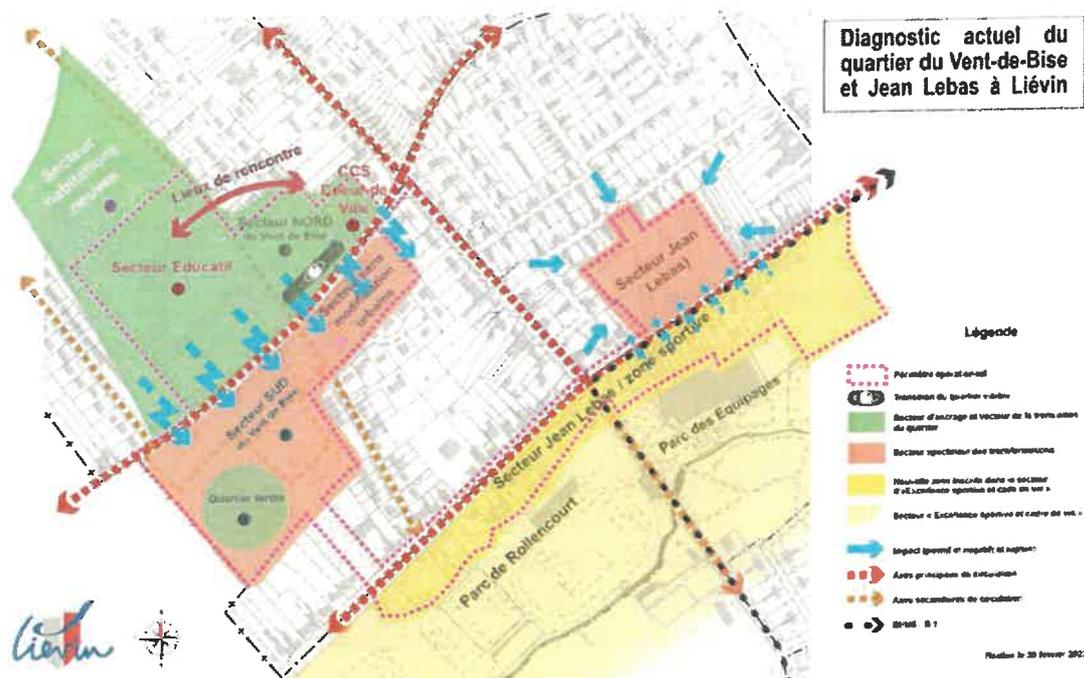
Le quartier est entouré, à l'Est, par la route départementale 58, et, à l'Ouest, par des terrains agricoles. La rue De Lattre de Tassigny marque la limite Sud du site. La trame urbaine du site est héritée de la structure des cités minières : de nombreuses impasses, des chemins confidentiels au travers des îlots, ce qui accentue son enclavement. La continuité urbaine n'est ni perçue ni affirmée, la topographie du site accentuant le détachement du quartier vis-à-vis du centre. Le quartier comprend plusieurs équipements : centres de loisirs, groupe scolaire, centre culturel et social, un IEM et des associations de quartiers, avec une carence en termes de lien entre ces sites qui demande à être traitée.

Le secteur Vent de Bise – Jean Lebas, à proximité de projets majeurs, a un potentiel d'entrée de ville mais aussi d'entrée dans le cœur d'agglomération. L'attractivité du secteur porte sur son immédiate proximité avec le Pôle d'excellence sportif et le cluster Vivalley, et avec les stations du BHNS vers le centre-ville. Le développement de projets d'habitat, des zones commerciales et d'activités au rayonnement intercommunal autour de la RD 58, et la trame verte (« l'arc vert » défini sur le schéma directeur Euralens entre le terroir des Pinchonvalles au Sud et les terrils du 11/19 au Nord), sont autant de perspectives attractives pour le secteur.

## 2. Découpage et points géographiques clés

Le quartier peut être divisé en 3 sous-secteurs :

- Secteur nord ;
- Secteur Sud ;
- Secteur Jean Lebas.



## 3. Diagnostic actuel du quartier

### o Diagnostic général du quartier

**Les forces** du quartier sont avant tout la proximité des axes routiers, la ligne 19 ainsi que la ligne BHNS qui se situe à 9 minutes à pied du centre, mais aussi l'accès au Véloroute 5. Les autres forces du quartier sont la présence d'une dizaine de commerces présents près du centre-ville de Liévin tout comme de nombreux équipements sportifs, des espaces publics (piscine, IEM, école, CCS cœur de ville ...) qui viennent développer différents événements (village jeunesse par exemple). La visibilité des travaux en cours est également une avancée vers « le quartier de demain ».

**Les faiblesses** actuelles sont centrées sur les travaux en cours : encombrement de la chaussée lié aux travaux, difficultés de circulation et de stationnement pour les habitants du secteur sud, manque d'équipement et de place pour les équipes CCS cœur de ville. La fracture Nord/Sud, liée à l'histoire du quartier est toujours palpable. Il est fait état également d'un manque d'information sur le fonctionnement des commerces de proximité sur les secteurs en travaux mais aussi sur les travaux effectués qui peuvent susciter des questionnements et des inquiétudes de la part des habitants.

**Les opportunités** du quartier sont avant tout liées aux aménagements du quartier : la requalification du quartier (diversification des logements qui amènera de nouveaux habitants), ouverture de nouvelles voies de circulations (notamment l'accès au véloroute 5, BHNS), mais aussi répondre aux besoins d'équipement du CCS cœur de ville, de l'IEM et l'école maternelle. Les aménagements du

projet Quartier Fertile sont aussi l'occasion d'apporter une liaison sociale entre les secteurs nord et sud mais et va permettre l'implantation d'une nouvelle association sur le quartier, le tout accompagné d'une démarche participative favorisant les échanges et la rencontre sociale.

Un temps fort sera également marqué avec les habitants une fois les démolitions terminées pour « fêter » cette page qui se tourne dans le quartier. Des événements seront développés qui pourront s'inscrire dans le temps et peut-être aider à la transition sociale du quartier.

Les menaces présentes sur le quartier sont le risque d'accentuation de la fracture Nord/Sud notamment à cause des délais conséquents de la phase travaux, avec un enjeu d'attention particulière sur le sujet. Les inquiétudes des habitants sont aussi une menace palpable (risque de tensions, de désaccord) en raison de la méconnaissance du projet de renouvellement urbain qui déclenche une peur de l'avenir et des questionnements sur l'accession aux nouveaux logements. Il convient également d'éviter la fuite des commerçants et des acteurs de quartier (essoufflement, turnover des professionnels) pouvant fragiliser le bon suivi des étapes et démarches de renouvellement urbain. Il existe également un risque de vandalisme, de dégradation, de parkings sauvages et d'encombrement des trottoirs en lien avec la réalisation des travaux.

## ○ Diagnostic thématique

Les thématiques mises en avant dans le cadre de la GUSP sont :

### - La propreté des espaces publics- privée : dépôts sauvages et gestion des déchets ménagers

Depuis de nombreuses années, certains abords d'immeubles mais également les terrains vacants sont le théâtre de dépôts sauvages en tous genres (déchets ménagers, divers objets ...).

### - Gestion de chantier

Depuis quelques années, les travaux de démolition ont démarré avec des répercussions à la fois pour le bailleur mais également pour les habitants. Ces chantiers entraînent des désagréments pour les riverains avec des plaintes qui portent sur la propreté des chantiers, les nuisances, les travaux des entreprises .... La communication Ville / bailleur sur les avancées des chantiers s'améliore depuis l'identification d'un interlocuteur dédié.

### - Sécurité et tranquillité publique : incivilités et délinquances

La ville de Liévin est régulièrement confrontée à des actes de petite délinquance. Afin d'éviter les zones de squats, d'alcoolisation et de dégradation, la majorité des équipements publics ont été retirés. La ville et les habitants se freinent sur leur réapparition par peur de que les infractions du passé se reproduisent. D'après un sondage auprès de la population lors d'un quartier jeunesse en 2022, il semble ressortir que le sentiment d'insécurité est plus présent que ces dernières années.

### - Remobilisation des habitants

Depuis la période COVID, la participation ainsi que la présence des habitants s'est distendue. En effet, les confinements ont créé de la distance entre les habitants mais aussi avec la ville et les bailleurs. Dans le même temps, la vacance de certains immeubles, voués à la démolition, a aggravé la déprise démographique, ce qui a donc accru la distance. Les habitants ont des difficultés à se mobiliser sur les différentes actions mises en place sur le territoire.

#### 4. Programme d'action

La spécificité du projet NPNRU de Liévin repose sur la démolition de l'ensemble des immeubles sociaux existants du périmètre. La programmation des actions est donc similaire sur l'ensemble des trois secteurs. Elle est répartie en quatre catégories : l'espace public, l'espace privé, la gestion sociale et la mobilité.

##### - L'espace public

Gestion chantier / Gestion transitoire des chantiers			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Sécurisation des travaux effectués	Bailleur	2023
2	Communication auprès des habitants sur l'avancée des travaux, les déviations, les nuisances ...	Bailleur & Ville	2022
3	Gestion des dépôts sauvages pendant les chantiers	Bailleur	2023
4	Travail sur la remobilisation des habitants avec les partenaires (CCAS, bailleur, CALL etc)	Ville	2024

Gestion Chantier / Gestion des espaces verts			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Tour de quartier afin de constater les dépôts sauvages, faire remonter l'information au bailleur ou service ville pour nettoyage	Ville	2023
2	Plantation d'arbres et d'arbustes pour améliorer le cadre de vie sur le quartier	Ville	2023
3	Nettoyage de la voirie régulièrement	Ville / Bailleur	2024

Gestion post Chantier / Gestion des espaces verts			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Arrivée du projet « Quartier Fertiles »	Les Anges Gardins	2023
2	Entretien régulièrement les espaces arborés (haies, gazons) sur le quartier (mise en commun des dates d'intervention pour une harmonie sur le quartier)	Ville & Bailleur	2024
3	Améliorer la propreté des espaces publics (gestion déchets, dépôts sauvages ...)	Ville & CALL & Bailleur	2024

Gestion actuelle / Gestion des espaces conviviaux			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Retrait du mobilier urbain suite à de trop nombreuses dégradations	Ville	2021

Gestion Chantier / Gestion des espaces conviviaux			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Travail sur les espaces sans vocation	Ville	2025

Gestion post Chantier / Gestion des espaces conviviaux			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Etude avec les nouveaux habitants sur le mobilier urbain pour une reprise en main	Ville	2025
2	Parcours sportif qui relie les différents parcs	Ville & Partenaires	2025
3	Insertion, à la marge, de mobilier urbain et travail sur la délinquance qui y est liée.	Ville	2025

- L'espace privé

Gestion actuelle / Gestion des espaces privés			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Actions de sensibilisation auprès des habitants sur la gestion des déchets	CALL	2024
2	Installation d'un périmètre de sécurité aux abords des chantiers	Bailleur	2022
3	Installation d'un périmètre de sécurité au sein des immeubles vacants	Bailleur	2022
4	Dératisation et désinsectisation	Bailleur	2022
Gestion Chantier / Gestion des espaces privés			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Actions de sensibilisation auprès des habitants sur la gestion des déchets	CALL	2025
2	Animation gestion des déchets, utilisation des déchèteries	CALL & Bailleur	2025
3	Fauchage des parcelles vacantes (indiquer la fréquence)	Bailleur	2023
4	Dératisation et désinsectisation	Bailleur	2022
5	Installation d'un périmètre de sécurité au sein des immeubles vacants	Bailleur	2022
Gestion post Chantier / Gestion des espaces privés			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Actions de sensibilisation auprès des habitants sur la gestion des déchets	CALL	2025

- La gestion sociale

Gestion actuelle / Gestion sociale			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Réflexion sur les modes de participation des habitants afin de les faire participer à l'avenir de la commune	Ville	2023
2	Déménagements et accompagnement des locataires lors du changement de logement confiés à deux associations d'insertion (APSA et Main Forte).	Bailleur	2022
Gestion Chantier / Gestion sociale			

Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Organisation d'une fête des anciens voisins	Ville	2024
2	Création d'actions pour favoriser la cohésion sociale	Ville & Bailleur	2023
3	Création de comité d'usagers	Ville	2024
<b>Gestion post Chantier / Gestion sociale</b>			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Création d'évènements afin de créer une dynamique avec les nouveaux habitants	Ville & Bailleur	2025

- La mobilité

<b>Gestion Chantier / Mobilité</b>			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Ouverture du Vent de Bise pour désenclaver la commune	Ville	2025
<b>Gestion post Chantier / Mobilité</b>			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Parcours sportif qui relie les différents espaces (espaces verts, espaces sportifs, zones de respiration ...)	Ville & partenaires	2025

## 5. Modalité de participation des habitants

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier, les habitants ont une place centrale dans l'élaboration du projet et dans la vie de quartier d'aujourd'hui et de demain. Ils sont associés aux différentes étapes de l'évolution du quartier via des actions réflexives et de terrain tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet urbain.

Les différents temps fort sont précieux pour la bonne communication entre les différents acteurs. Une phase réflexive est en cours pour organiser plusieurs évènements qui auront vocation à perdurer :

- La fête des anciens voisins sur l'espace libéré par les démolitions ;
- Une œuvre de mémoire avec, pourquoi pas, la mise en terre d'une capsule temporelle qui sera ouverte lors de l'inauguration du nouveau quartier.

Un volet communication bilatéral sera également élaboré :

- Communication sur les différentes phases chantier ;
- Communication sur les évènements qui vont avoir lieu ;
- Affiche du futur projet de quartier et dialogue autour de cette thématique ;
- Communication avec les habitants entre l'ancien et le nouveau quartier en devenir.

# AVION – QUARTIER REPUBLIQUE

## 1. Présentation du quartier et de son contexte

La population sur le périmètre QPV (République + cités du 4 et de Méricourt) est de 5.355 habitants en 2011, de 4 414 en 2018. La population sur les trois IRIS est de 6 161 habitants en 2012, ce qui représente environ un tiers de la population d'Avion. Au Nord du secteur, dans les anciennes cités minières, les personnes âgées sont fortement représentées : 24% ont plus de 60 ans. Au Sud, sur le quartier de la République, les jeunes sont majoritaires : 43% ont moins de 25 ans. Sur l'ensemble du secteur les revenus des ménages sont inférieurs à ceux de la Commune. Le revenu fiscal médian du QPV est de 7 700 €. Concernant le travail et les emplois, la situation est dans l'ensemble plus critique sur le secteur que sur la commune et l'agglomération. La situation sur le quartier se distingue aussi par le faible niveau de formation.

Le QPV comprend deux sous-secteurs : au Nord, les anciennes cités minières du 4 et de Méricourt et au Sud un quartier d'habitat collectif du bailleur Pas-de-Calais Habitat. C'est ce secteur qui représente le périmètre opérationnel et concentre l'essentiel des interventions projetées.

Le quartier République dispose d'équipements conséquents, notamment scolaires, qui permettent d'offrir un parcours complet jusqu'au lycée. Par ailleurs il dispose de centres culturels, associatifs, d'un cabinet médical, d'une mosquée, d'un supermarché, de gymnases, jardins, etc. Il constitue aujourd'hui l'une des premières étapes du parcours résidentiel des ménages, de même qu'il accueille les familles les plus précarisées à travers du logement abordable.

Enfin, le quartier, bien localisé à proximité directe de la centralité d'agglomération de Lens-Liévin, reste enclavé par la voie ferrée, à l'Ouest, et la route départementale 40 qui permettent néanmoins une desserte performante. La desserte BHNS s'ajoute à ces éléments qui sont autant d'atouts favorisant l'attractivité du quartier, l'attachement des habitants, et contribuent à réduire leur précarité.

Le projet vise à endiguer la stigmatisation du quartier en optant pour la démolition totale ou partielle des immeubles les plus singuliers qui le caractérisent. En outre, la requalification lourde du patrimoine de LLS conservé permettra d'agir sur l'attractivité du bâti et d'élargir le spectre des attributions pour favoriser une amélioration de la mixité sociale.

## 2. Découpage et points géographiques clés

Le quartier peut être divisé en 4 points géographiques clés :

- Le secteur des non chauffés qui va être totalement démoli
- Les zones de diversification
- Le cœur de quartier
- La rue d'Hellemmes



## 3. Diagnostic actuel du quartier

### o Diagnostic général du quartier

Les forces du quartier sont liées à l'attractivité de logements abordables dont certains ont fait l'objet de travaux dans le cadre de l'ANRU 1, la bonne desserte par le réseau des transports en commun (BHNS, SNCF) mais aussi la proximité et la desserte par des axes routiers importants, la situation en cœur d'agglomération, les nombreux équipements présents (établissements scolaires, services et commerces), une dynamique associative et participative importante notamment grâce au partenariat entre les différents acteurs, l'entretien des espaces publics, le potentiel foncier important permettant le développement d'une offre nouvelle d'habitat.

Les faiblesses actuelles sont avant tout liées aux nombreuses dégradations et à l'insécurité (Rodéos urbains, feu de poubelles ou de voitures, dégradations des blocs électriques, lignes téléphoniques, câbles ...) mais également aux difficultés d'habitats actuelles (perception par les habitants d'une différence de traitement entre les logements réhabilités et aménagements de l'ANRU 1 et du NPNRU, la dégradation de certains logements ANRU 1, le manque d'attractivité des collectifs anciens, les problèmes techniques liés aux BAV, mais aussi le marché local peu porteur pour la promotion privée ou l'accession à la propriété, ou encore la précarité économique et les difficultés des ménages, le faible niveau de qualification des habitants et une dynamique associative locale peu valorisée à l'extérieur du quartier.

Les opportunités sur le quartier sont nombreuses : les effets positifs sur le quartier de certains logements de l'ANRU 1 qui génèrent de nombreuses attentes auprès des habitants, les nombreux projets de requalification du quartier (commerces, services), les investissements publics (maison des habitants), la démarche participative de la ville, les actions d'insertion, et la présence de nouvelles associations sur le secteur.

Les menaces sont liées à la démultiplication des chantiers dans l'avenir : pendant la phase démolition, le risque de problème d'hygiène (rats), l'accroissement du sentiment d'insécurité pendant la phase travaux (vols de métaux sur les chantiers, squats, dégradations, entretien des espaces verts, dépôts sauvages d'encombrants) mais aussi de relogement (faibles niveaux d'occupation sur certains immeubles avec des difficultés à trouver l'offre adaptée au besoin, méconnaissance des populations du projet de renouvellement urbain) ; risque d'effet de rupture entre les secteurs ayant fait l'objet du renouvellement urbain et les autres.

### ○ Diagnostic thématique

Les thématiques mises en avant dans le cadre de la GUSP sont la gestion de proximité, la gestion technique, la gestion sociale mais également l'insertion sociale et professionnelle.

- La gestion de proximité comprend trois grands axes : la gestion des espaces, la gestion des déchets et la mobilité.

Gestion des espaces/ Gestion actuelle	
Clarification des limites foncières	Un travail en cours entre Pas-de-Calais Habitat et Ville afin d'asseoir des usages identifiables et une meilleure gestion des espaces par la clarification des limites de prestation.
Eclairage public et privé	Un marché public existe pour l'entretien et suivi de l'éclairage public.
Mobilier urbain	Certains mobiliers urbains installés dans le cadre de l'ANRU1 ne sont pas adaptés aux usages et au quartier font aujourd'hui l'objet d'une réflexion avec un bureau d'étude
Gestion des espaces verts	Entreprises qui interviennent régulièrement autant sur les parties Bailleurs que sur les espaces publics.

Gestion des déchets / Gestion actuelle	
Gestion des espaces verts	Entreprises qui interviennent régulièrement autant sur les parties Bailleurs que sur les espaces publics.
Espaces de jeux et espaces conviviaux	DPV 2015 : Parc urbain - FTU 2018 : Place Lebas - DPV 2020 : Espace vert – Cité Marianne. A voir foncier PDCH si pas d'habitation (rue du 10 août).
La propreté des espaces publics et privés	Mise en place d'une équipe « Voirie – Quartier propre » (TFPB) dans le cadre d'un chantier d'insertion (Association EL Fouad).
Gestion des déchets ménagers	Des BAV installées dans l'ANRU1 qui ne fonctionnent plus. Des secteurs non équipés actuellement.
Gestion des dépôts sauvages	Mise en place d'une équipe d'insertion (Association EL Fouad) chargée de veiller à la gestion des dépôts sauvages (TFPB).

Mobilité / Gestion actuelle	
Voies de circulation	Passage chaque vendredi d'un camion balayeuse par la Commune et travaux réguliers.
Viabilité hivernale	Passage d'une sableuse par la Commune.
Stationnement	Nombreuses places de stationnement à disposition sur le secteur. Sujet des véhicules ventouses abordé régulièrement en GPO. FTU 2020 : Création d'un parking côté Lycée. FTU 2021 : Stationnement rue Cachin.
Signalétique	Travail à mener pour actualisation des panneaux de signalisation.

- La gestion technique quant à elle correspond essentiellement à l'optimisation de l'entretien des appartements et des parties communes des immeubles.

Entretiens – services / Gestion actuelle	
Serrureries et gestion des accès	Contrat multiservice pour les locataires. Présence de quelques gardiens sur place en complément du prestataire.
Entretien des parties communes des bailleurs	Plan de charge avec planning de passages par semaine des agents de proximité Pas de Calais Habitat
Procédures d'astreintes et interventions d'urgence	Pas-de-Calais Habitat assure une veille 24h/24h et 7j/7j, via un call center + une agence située sur le QPV.
L'accès aux services	Point Info-Services Pas-de-Calais Habitat situé au cœur du quartier, Place de la République, ouvert du lundi au vendredi.
Dératisation et désinsectisation	Opération dératisation mise en place par la Commune deux fois dans l'année : distribution de raticide.

- La gestion sociale a pour objectif de favoriser les actions qui participent au « bien vivre ensemble » et à la création de liens sociaux.

Gestion sociale / Gestion actuelle	
L'ambiance urbaine	Mise en place de nombreux projets avec les habitants.
Les mobilités et les déplacements	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Neutralisation de plusieurs grandes lignes droites afin d'éviter les vitesses excessives et l'insécurité routière.</li> <li>✓ Mise en place de bandes cyclables.</li> <li>✓ BHNS (4 arrêts)</li> <li>✓ Gare SNCF à 10 minutes du cœur du quartier.</li> <li>✓ De nombreux projets d'aménagement travaillés avec les habitants dans le cadre du FTU et de la DPV.</li> </ul>
La relation avec les usagers	Un engagement fort de la Commune, en termes de moyens humains et matériels en direction des habitants du QPV.
L'accès aux services	De nombreux investissements de la Commune et de l'Etat dans l'aménagement et la réhabilitation d'équipements publics.

- L'insertion sociale et professionnelle comprend la gestion de projets sur l'emploi, la formation et l'insertion.

Insertion sociale et professionnelle / Gestion actuelle	
Insertion	Plusieurs projets menés avec l'association El Fouad : Epicerie Solidaire ; Restaurant Solidaire ; Chantiers d'insertion (TFPB et chantiers école) ; Equipe « Dépôts Sauvage » ; « Voirie – Quartier propre » ; Espace Ressourcerie / Meubles. Déménagements et accompagnement des locataires lors du changement de logement confiés à deux associations d'insertion (APSA et Main Forte).
Développer et/ou consolider l'offre de services Emploi	Présence dans les locaux communaux de la Mission locale et son dispositif Contrat d'Engagement Jeunes. Permanences régulières d'ID FORMATION / PLIE et de Pôle Emploi / Association 3ID.
Espace Accueil Habitants	Un local de la Maison des Habitants est dédié à l'accompagnement des Habitants du QPV notamment dans la recherche d'emploi de ceux très éloignés du monde du travail.

#### 4. Programme d'action

##### ○ Sous-secteur 1 : Secteur des « non chauffés »

Gestion actuelle / Secteur des non chauffés			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Durant la période de relogement, installation de portes anti-intrusion à la libération du logement	Bailleur	2021
2	Sécurisation du site pendant les travaux : clôtures et gardiennage, si nécessaire	Ville & Bailleur	2021
3	Informations du projet données aux habitants (réunions de concertations, réunion publiques entretiens ...).	Ville & Bailleur	2021
4	Instances de suivi des chantiers	Ville & Bailleur	2021
Gestion Phase chantier / Secteur des non chauffés			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Gestion des dépôts sauvages et de la propreté : Equipes dédiées de l'association El Fouad, dans le cadre de la TFPB	Bailleur & El Fouad	2018
2	Sécurisation des chantiers après démolitions, avec mise en place de talus pour empêcher l'intrusion de véhicules	Ville	2022
Gestion Post Chantier / Secteur des non chauffés			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Elaborer un projet de gestion transitoire du site	Ville	2022
2	Actions de sensibilisation auprès des habitants sur la gestion des déchets	CALL	2025

##### ○ Sous-secteur 2 : Zones de diversification

Gestion actuelle / Zone de diversification			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Sécurisation des sites avant et pendant les chantiers de démolition, de réhabilitation, de résidentialisation et de construction	Ville & Bailleur	2019
2	Durant la période de relogement, installation de portes anti-intrusion à la libération des logements	Ville & Bailleur	2019
3	Sécurisation du site pendant les travaux : clôtures et gardiennage, si nécessaire	Ville	2019
4	Informations du projet données aux habitants	Ville	2019
5	Instances de suivi des chantiers	Ville	2019
6	Gestion des dépôts sauvages et de la propreté : Equipes dédiées de l'association El Fouad, dans le cadre de la TFPB	Ville & El Fouad	2018

Gestion Phase chantier / Zone de diversification			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Présence du bailleur et du gardien pour l'accompagnement des locataires dans la bonne gestion des nouveaux logements et logements rénovés	Bailleur	2019
2	Installation de portes sécurisées pour les bâtiments réhabilités	Bailleur	2019
3	Entretiens des réseaux (CALL) et des espaces publics et voiries (Commune)	Ville & CALL	2019
4	Sous-secteur Renoncules – Campanules : Gestion transitoire du site, en attente de projet, à travailler avec les habitants	Ville & Bailleur	2024
Gestion Post Chantier / Zone de diversification			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Implantation de BAV	CALL	2025
2	Organiser les espaces de stationnement	Ville & Bailleur	2023
3	Travail à mener par le Bailleur et la Commune sur la différenciation entre les espaces publics et privés ainsi que leurs gestions	Ville & Bailleur	2023
4	Actions de sensibilisation auprès des habitants sur la gestion des déchets	CALL	2025

○ Sous-secteur 3 : Cœur de quartier

Gestion actuelle / Cœur de quartier			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Instances de suivi des chantiers	Ville	2023
2	Informations du projet donnée aux habitants	Ville & Bailleur	2023
3	Place de la République : implication en amont des associations et usagers dans la conception de cet espace	Ville	2023
4	Gestion des dépôts sauvages et de la propreté : Equipes de l'association El Fouad	Ville & El Fouad	2018
Gestion Phase chantier / Cœur de quartier			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Sécurisation des sites pendant les chantiers : clôtures et gardiennage ...	Bailleur	2023
2	Entretiens des réseaux (CALL) et des espaces publics et voiries (Commune)	Ville & CALL	2025
Gestion Post Chantier / Cœur de quartier			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Mise en place de BAV ou autre fonctionnement permettant le tri sélectif	CALL	2025
2	Entretiens des réseaux (CALL) et des espaces publics et voiries (Commune)	Ville & CALL	2023
3	Actions de sensibilisation auprès des habitants sur la gestion des déchets	CALL	2025

○ Sous-secteur 4 : Rue d'Hellemmes

Gestion actuelle / Rue d'Hellemmes			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Instances de suivi des chantiers	Ville	2023
2	Communication sur le projet auprès des habitants et usagers	Ville	2023
Gestion Phase chantier / Rue d'Hellemmes			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Sécurisation du site pendant le chantier	Ville & Bailleur	2023
2	Gestion des dépôts sauvages et de la propreté : Equipes dédiées de l'association El Fouad, dans le cadre de la TFPB.	Ville & El Fouad	2018
Gestion Post Chantier / Rue d'Hellemmes			
Action N°	Libellé de l'Action	Responsable	Echéance
1	Entretiens réguliers par la CALL des réseaux et par la Commune des espaces publics et voiries	Ville & CALL	2023
2	Actions de sensibilisation auprès des habitants sur la gestion des déchets	CALL	2025

## 5. Modalité de participation des habitants

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier, les habitants ont une place centrale dans l'élaboration du projet et dans la vie de quartier d'aujourd'hui et de demain. Ils sont associés aux différentes étapes de l'évolution du quartier via des actions réflexives et de terrain tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet urbain.

De nombreuses actions sont déjà mises en place par les bailleurs dans le cadre de la TFPB notamment des balades urbaines. Ces actions ont vocation à perdurer durant toute la phase chantier.

Concernant la ville, un volet communication est déjà mis en place :

- Communication des phases chantiers et avancements dans la revue municipale et le site internet de la ville ;
- Réunion de concertation avec les habitants : occasion de rappeler les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. Une balade urbaine est ensuite organisée afin de réfléchir sur la résolution de ces problématiques. Des groupes de travail avec les habitants sont également organisés ;
- Différentes instances sont présentes : un comité de gestion initiative citoyenne, un comité de gestion fond de travaux urbains, un collectif associatif du quartier de la république d'Avion (CARA). Ces instances permettent aux habitants de s'exprimer sur différents sujets ;
- Des réunions Projets Initiatives Citoyennes (PIC) sont également mises en place sur la commune.

Des actions différentes sont également développées :

- Sensibilisation des habitants aux nouveaux usages des différents espaces publics
- Mise en place d'actions de sensibilisation à la bonne utilisation des bornes enterrées avec l'intervention de l'ensemble des acteurs (CALL, bailleurs, ville).



La temporalité du projet de gestion urbaine et sociale est concomitante au projet urbain.

## 2. Mise en œuvre opérationnelle

La mise en œuvre opérationnelle se déroule en 3 phases distinctes :

- Le cadrage des besoins : création d'un dispositif de pilotage et de suivi, diagnostic partagé de la gestion de quartier (entre l'équipe projet, le bailleur, les différents services de la commune et de l'agglomération et les habitants), analyse des impacts prévisibles du projet de renouvellement urbain sur la gestion des usages du quartier, définition des enjeux et des orientations stratégiques du projet de gestion ;
- La programmation opérationnelle : définition d'un plan d'action de l'amélioration de la gestion du quartier, définition des actions d'adaptation de la gestion du quartier au vu du projet de renouvellement urbain ;
- La mise en œuvre et le suivi des réalisations : veille sur l'avancement du projet, rédaction d'une revue annuelle de gestion de projet, évaluation des résultats et des effets du projet de gestion.

## 3. Objectifs d'insertion

La Nouvelle Charte d'insertion de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine est applicable aux porteurs de projets et aux maîtres d'ouvrage contractualisant avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

La charte d'insertion de l'ANRU est élaborée conformément à la loi du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, dont l'article 10-3, modifié par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, indique que « l'Agence nationale pour la rénovation urbaine élabore et adopte une charte nationale d'insertion, intégrant les exigences d'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans le nouveau programme national de renouvellement urbain ».

Le règlement général de l'Agence dispose qu'un projet faisant appel aux concours financiers de l'Agence doit se conformer à la charte insertion de l'ANRU.

Ainsi, le porteur de projet et les maîtres d'ouvrage signataires de la convention de renouvellement urbain pour les quartiers d'intérêt national et régional sont tenus d'en respecter les dispositions.

Cette charte comprend des principes structurants pour la mise en œuvre des clauses sociales dans les projets de renouvellement urbain. Ces clauses doivent ainsi :

- S'inscrire dans une politique globale d'accès à l'emploi et à la formation des habitants des quartiers prioritaires, portée par le contrat de ville ;
- Constituer un outil pour la construction de réels parcours vers l'emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- Faire l'objet d'un suivi et d'un pilotage partenarial, coordonné à l'échelle intercommunale.

L'objectif relatif aux heures travaillées dans le cadre des marchés liés à la gestion urbaine de proximité est appliqué au fur et à mesure du lancement des marchés concernés, pendant la durée de la convention de renouvellement urbain, avec un objectif de 10 % des embauches directes ou indirectes.

La mise en œuvre des responsabilités de gestion au quotidien, ainsi que la mise en œuvre du plan d'action d'amélioration de la GUSP, sont sous la responsabilité de l'ensemble des acteurs de la GUP (ville, bailleurs, CALL, etc.).

Le porteur de projet transmet une fois par semestre au Délégué Territorial de l'ANRU les indicateurs suivants :

- Nombre d'heures travaillées pour les opérations liées aux travaux et dans le cadre de la gestion urbaine de proximité ;
- Modalités de réalisation des heures (embauche directe, intérim, alternance, formation...)
- Typologie des entreprises attributaires (nombre de salariés, secteur d'activité...)
- Nombre de bénéficiaires ;
- Typologie des bénéficiaires : sexe, âge, résidence dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, ...
- Situation des bénéficiaires à 6 et 12 mois.

De plus, conformément à la charte insertion ANRU, les opérateurs doivent respecter les objectifs qualitatifs qui seront fixés, en accord avec les signataires de la présente charte et le PLIE. Ces objectifs seront inscrits dans une charte insertion NPNRU CALL.

## SUIVI ET EVALUATION DU DISPOSITIF

La GUSP étant opérationnelle à court et moyen terme, il convient de pouvoir évaluer ses effets rapidement aussi bien de manière qualitative que quantitative. Le tableau suivant reprend les éléments essentiels décrits dans la présente charte : les actions déployées sur le quartier, le coût de l'opération, le respect des clauses d'insertion, et la validation, ou non, de l'amélioration de la qualité de vie des habitants du quartier.

TABLEAU DE SUIVI DES OPERATIONS GUSP CITE 12/14 - LENS										
N°	Quartier	Localisation	Thème - Objectif	Nom de l'action	Date de début	Avancement	Date de fin	Coût total	Éléments respectés	Amélioration quartier de vie des habitants
1	Maisons et Cités	1 Rue xxxxxx	Espace privé - Dépôts sauvages	Nettoyage de la parcelle	jj/mm/aaaa	10%	jj/mm/aaaa	0 €		Oui
2	Ville de Lens	2 Rue xxxxxx	Espace public - Espaces verts	Tailler les haies	jj/mm/aaaa	30%	jj/mm/aaaa	0 €		Non
3	CALL	3 Rue xxxxxx	Espace public - Bornes enterrées	Ramasser les dépôts à côté des bornes	jj/mm/aaaa	75%	jj/mm/aaaa	0 €		
4	Maisons et Cités	4 Rue xxxxxx	Espace privé - Sécurité	Sécuriser le chantier de démolition	jj/mm/aaaa	30%	jj/mm/aaaa	0 €		
5		5 Rue xxxxxx			jj/mm/aaaa	0%	jj/mm/aaaa			

## DUREE DE LA CHARTE

La présente charte entre en vigueur à compter de sa signature par les parties et est conclue pour toute la durée du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine, soit jusque 2030, et plus si jugé nécessaire.

Le cas échéant, elle fera l'objet de modifications régulières en lien avec l'évolution des besoins et l'avancée des opérations NNPRU.

# SIGNATURES



RESPONSABLES  
et  
SOLIDAIRES